
Programme de Formation

Objectif Logement : Décoder les dispositifs pour mieux vous loger

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous salariés.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement locatif en France (OP1)
- Vérifier son éligibilité à Action Logement (OP 2)
- Identifier les dispositifs adaptés à son profil parmi l'ensemble des aides existantes (OP 3)
- Mobiliser, selon la situation identifiée, les aides adaptées (OP4)



Compétences visées

- identifier ses droits et les ressources disponibles
- Mieux comprendre et organiser son budget
- Développer son autonomie et ses capacités d'adaptation



Description

- Faire la différence entre logement privé, intermédiaire et social
- Comprendre les fondamentaux des dispositifs employeur (Cotisation, employeurs soumis)
- Se loger dans le parc privé : ce que les bailleurs attendent
- Identifier le rôle d'Action logement, ses conditions d'accès, publics éligibles et ses dispositifs (location, accession à la propriété, hébergement temporaire, travaux)
- Connaître le parcours d'un achat immobilier (Etapes, points de vigilance, les leviers financiers)
- Les dispositifs de protection, d'urgence et d'accès prioritaire au logement (DALO, PDALHP)



Prérequis

Aucun pré-requis



Modalités pédagogiques

- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)
- Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques.





Moyens et supports pédagogiques

- Diaporama pour illustrer les concepts et définitions.
- Remise de fiches pratiques, guides et annuaires partenaires.



Modalités d'évaluation et de suivi

- En amont : questionnaire d'évaluation des premières connaissances et des besoins.
- Quizz des notions vues au fil de l'intervention



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations...)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu